

2009/1719 - Extension et restructuration des locaux du groupe scolaire Antoine Charial - 25-27, rue Antoine Charial - 69003 Lyon - Opération n° 03 006 540 - Adaptation du crédit de l'opération à 3 505 000 € - AP n° 2003/66, programme 6 (Direction de la Construction) (BMO du 07/09/2009, p. 1549)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Il s'agit de l'extension et de la restructuration des locaux du groupe scolaire Antoine Charial, avec une adaptation du crédit de l'opération à 3.505.000 €.

Mme BRUGNERA Anne : Monsieur le Maire, chers Collègues, je tenais à exprimer toute notre satisfaction, et notamment celle des élus du 3^e arrondissement, concernant l'avancement de ce projet. Il concerne l'extension et la rénovation du groupe scolaire Antoine Charial, groupe scolaire important qui accueille toujours plus d'enfants dans le quartier Vilette Paul Bert.

Ce projet comprend deux phases de travaux : la première phase qui s'est déroulée sous le précédent mandat a permis d'étendre l'école maternelle et de refaire le restaurant scolaire trop exigü. La deuxième phase, qui nous concerne aujourd'hui, est tout aussi ambitieuse puisqu'il s'agit de :

- la transformation d'un ancien logement de fonction inutilisé en salles d'activités dans un premier temps, mais qui pourront être utilisées en tant que salles de classe lorsque l'évolution démographique du quartier le nécessitera ;
- la mise en accessibilité pour les élèves handicapés de ce bâtiment de trois étages ;
- et la rénovation de parties communes.

Des travaux de conservation du patrimoine sont aussi programmés dans cette belle école datant de 1880.

Les études relatives à la deuxième phase de travaux sont aujourd'hui terminées et elles confirment le montant global de l'opération : 3,5 M€ pour les deux phases.

La délibération que nous votons aujourd'hui, permettra de lancer la consultation des entreprises. Les travaux devraient débuter en mars 2010, pour se terminer début 2011.

A l'issue de cette deuxième phase de travaux, à laquelle se rajoutera la transformation du restaurant en self service, le groupe scolaire Antoine Charial sera totalement rénové, modernisé et agrandi. Il accueillera ainsi dans les meilleures conditions possibles ses nombreux élèves.

Ceci est une nouvelle preuve de l'attention que notre équipe porte aux conditions de travail de nos écoliers, ainsi que de l'ensemble des équipes enseignantes et municipales qui les accompagnent dans leur scolarité.

Enfin, je termine en attirant votre attention sur les efforts financiers qui sont réalisés ce jour pour les élèves d'aujourd'hui ; mais aussi pour permettre l'accueil de ceux de demain dans un quartier, dans un arrondissement, à forte évolution démographique, qu'il nous faut toujours anticiper.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)

